

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 07789  
Numéro SIREN : 831 430 889  
Nom ou dénomination : 2M INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2019 sous le numéro de dépôt 19880

## Etats financiers au 30/09/2018

# Bilan

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	30/09/2017	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées en équivalence				
Autres participations	506 980	506 980		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>506 980</b>	<b>506 980</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours production (biens)			
	En-cours production (services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>			
	<b>CREANCES</b>			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances	71 168		
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	246 910			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>318 078</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>825 058</b>	<b>506 980</b>	
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

R.A

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	30/09/2017	
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	506 980	506 980	
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecarts de réévaluation			
	<b>RESERVES</b>			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
Report à nouveau	(9 804)			
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>275 673</b>	<b>(9 804)</b>		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>772 849</b>	<b>497 176</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>			
	Emprunts obligatoires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		5 167	
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 091	4 637	
	Dettes fiscales et sociales	44 917		
	<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	200			
	Produits constatés d'avances			
	<b>Total des dettes</b>	<b>52 209</b>	<b>9 804</b>	
	Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>825 058</b>	<b>506 980</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	275 673,03	(9 803,95)	0,00
	(1) Dont dettes à moins d'un an	52 209	9 804	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banq.et CCP			

P.A

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		France	Exportation	12 mois	3 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	135 000		135 000		
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>135 000</b>		<b>135 000</b>		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>135 000</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			8 262	9 804	
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 109		
	Salaires et traitements			68 400		
	Charges sociales du personnel			26 541		
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir					
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			10		
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>104 321</b>	<b>9 804</b>
	<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>30 679</b>	<b>(9 804)</b>

Copie certifiée conforme.

A. POUZ

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

RES ULTAT D'EXPLOITATION		30 679	(9 804)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	250 000	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>250 000</b>	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>250 000</b>	
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>280 679</b>	<b>(9 804)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 006	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>385 000</b>	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>109 327</b>	<b>9 804</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>275 673</b>	<b>(9 804)</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

M.A

**Etats financiers au 30/09/2018**

**ANNEXE**

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **825 058** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **385 000** euros et un total **charges** de **109 327** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **275 673** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

M.A

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Crédit Impot Compétitivité Emploi

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi a été constaté conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013 en diminution des charges sociales sur personnel de l'exercice. Conformément à l'article 244 quater C du CGI, le CICE a été utilisé pour financer des efforts en matières d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux, de transitions écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement. Il n'a, en aucun cas, été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués ou une augmentation de la rémunération des dirigeants.

M.A

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 136	1 136	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	70 031	70 031	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>71 168</b>	<b>71 168</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 091	7 091		
	Personnel et comptes rattachés	5 900	5 900		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 110	7 110		
	Impôts sur les bénéfices	5 006	5 006		
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 792	25 792		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 109	1 109		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	200	200			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>52 209</b>	<b>52 209</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		50 698,00	10,0000	506 980,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>50 698,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>506 980,00</b>

M.A

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	506 980					506 980
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>506 980</b>					<b>506 980</b>
<b>TOTAL</b>	<b>506 980</b>					<b>506 980</b>

M.A

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
<b>TOTAL</b>					

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

M.A

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--



## 2M INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 506 980 euros

Siège social : 12, rue Anizan Cavillon,  
93350 LE BOURGET

**831 430 889 RCS BOBIGNY**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MARS 2019**

#### **Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018**

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 275 673,03 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	275 673,03 euros
<b>Absorption des pertes antérieures, au compte « report à nouveau »</b>	<b>-9 803,95 euros</b>
<b>A la réserve légale</b>	<b>13 293,46 euros</b>
<b>A titre de dividendes</b>	<b>88 572,00 euros</b>
<b>Soit 1,75 euros par action</b>	
<b>Solde, en totalité au compte "autres réserves"</b>	<b>164 003,62 euros</b>
qui s'élève ainsi à 164 003,62 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

M.A

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

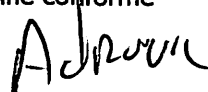
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 88 572 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 MARS 2019**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme



Le Président  
Meho ADROVIC

## **2M INVEST**

Société par actions simplifiée au capital de 506 980 €  
Siège social : 12, rue Anizan Cavillon, 93350 LE BOURGET  
R.C.S : 831 4810 889 RCS BOBIGNY

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/09/2018

#### **Cabinet SOREL**

Siège social : 59, rue La Boétie, 75008 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de **PARIS**

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## Exercice clos le 30/09/2018

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée 2M INVEST

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée 2M INVEST relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, [notamment pour ce qui concerne :

Evaluation des titres de participation

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

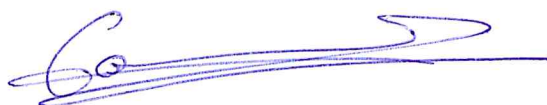
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 13/03/2019

Le Commissaire aux Comptes

**Cabinet SOREL**

Représenté par :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a long horizontal stroke with a small loop at the end.

**C. GANSMANDEL**

Chargé de mandat – Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		30/09/2018	30/09/2017	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées en équivalence				
Autres participations	506 980	506 980		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>506 980</b>	<b>506 980</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours production (biens)			
	En-cours production (services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>			
	<b>CREANCES</b>			
	Clients et comptes rattachés	71 168		
	Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	246 910			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>318 078</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>825 058</b>	<b>506 980</b>	
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	30/09/2017	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	506 980	506 980	
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecarts de réévaluation			
	<b>RESERVES</b>			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
Report à nouveau	(9 804)			
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>275 673</b>	<b>(9 804)</b>		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>772 849</b>	<b>497 176</b>	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total des provisions</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		5 167	
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 091	4 637	
	Dettes fiscales et sociales	44 917		
	<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	200			
	Produits constatés d'avances			
	<b>Total des dettes</b>	<b>52 209</b>	<b>9 804</b>	
	Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>825 058</b>	<b>506 980</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	275 673,03	(9 803,95)	0,00
	(1) Dont dettes à moins d'un an	52 209	9 804	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banq.et CCP			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		France	Exportation	12 mois	3 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	135 000		135 000	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>135 000</b>		<b>135 000</b>	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>135 000</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			8 262	9 804
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 109	
	Salaires et traitements			68 400	
	Charges sociales du personnel			26 541	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			10		
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>104 321</b>	<b>9 804</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>30 679</b>	<b>(9 804)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

RES ULTAT D'EXPLOITATION		30 679	(9 804)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	250 000	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>250 000</b>	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>250 000</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>280 679</b>	<b>(9 804)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 006	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>385 000</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>109 327</b>	<b>9 804</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>275 673</b>	<b>(9 804)</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

**Etats financiers au 30/09/2018**

**ANNEXE**

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **825 058** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **385 000** euros et un total **charges** de **109 327** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **275 673** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Crédit Impot Compétitivité Emploi

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi a été constaté conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013 en diminution des charges sociales sur personnel de l'exercice.

Conformément à l'article 244 quater C du CGI, le CICE a été utilisé pour financer des efforts en matières d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux, de transitions écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement. Il n'a, en aucun cas, été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués ou une augmentation de la rémunération des dirigeants.

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 136	1 136	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	70 031	70 031	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>71 168</b>	<b>71 168</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 091	7 091		
	Personnel et comptes rattachés	5 900	5 900		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 110	7 110		
	Impôts sur les bénéfices	5 006	5 006		
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 792	25 792		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 109	1 109		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	200	200		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>52 209</b>	<b>52 209</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

	30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice			506 980,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>			<b>506 980,00</b>

--

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	506 980					506 980
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>506 980</b>					<b>506 980</b>
<b>TOTAL</b>	<b>506 980</b>					<b>506 980</b>

## ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>					

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>7 927</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>6 818</b>
<i>FOURN FACTURES A RECEVOIR</i>	<i>6 818</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>1 109</b>
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>156</i>	
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	<i>488</i>	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	<i>465</i>	

ANNEXE - Elément 6.10

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--